plantent à peu près horizontalement. On relève seulement la partie supérieure sur l'un des bords de la rigole, et on laisse, comme précédemment, quelques yeux de bois bien aoûté au-dessus de la surface du sol.

Quant aux plançons, la méthode la plus usitée, quoique la moins bonne, est de faire, au moyen d'une barre métallique ou d'un avant-pieu, des trous de un demi à deux tiers de mètre (18 po. à 2 pieds) de profondeur, dans lesquels on les place. Si, en des terrains très-légers, une pareille pratique ne présente pas de graves inconvéniens, dans les terres fortes elle en a de deux sortes: d'abord elle comprime celles-ci de manière à les rendre peu perméables aux racines, et, ce qui est pis, quelques soins qu'on prenne pour remplir de terre des ouvertures aussi étroites, elle laisse autour du tronc des vides nombreux; — mieux vaut donc faire à l'avance des trous comme pour une plantation ordinaire.

La culture première des boutures se borne à affermir le sol par un plombage, autour de leurs parties enterrées, de manière à les mettre sur tous les points en communication immédiate avec l'humidité de la terre; — à arroser lorsque les circonstances atmosphériques l'exigent, et à *pailler*, si faire se peut, pour diminuer les effets du hâle. Du reste cette culture ne diffère pas de celle des autres plants des pépinières.

§ III. — Boutures de racines.

Les boutures de racines, quoique moins employées que celles dont je viens de parler, offrent cependant un moyen facile de multiplier rapidement une partie de nos grands végétaux ligneux.

Les plus naturelles sont celles qu'on obtient parfois à l'endroit même où un arbre d'un certain âge vient d'être arraché, sans autre soin que de laisser la fosse ouverte. — De toutes les extrémités des racines qui sont restées dans le sol on voit, le printemps suivant, naître des bourgeons, et lorsque ceux-ci ont été enlevés, il n'y a pas de raison pour qu'il ne s'en forme pas d'autres sur les mêmes racines de nouveau raccourcies.

Mais ce moyen est plus curieux qu'applicable aux besoins de la grande culture; il en est un autre dont il me semble qu'on méconnaît généralement les avantages: je veux parler *des boutures par tronçons.*

Lorsque comme dans le cas précédent, on arrache un arbre, ou lorsqu'en labourant dans son voisinage, on supprime celles de ses racines qui nuisent aux cultures voisines; lorsqu'enfin on peut lui en ôter un certain nombre sans nuire sensiblement à son développement, on divise ces racines par tronçons de 1 à 2 et 3 décimètres (4 à 8 et 10 po.), et on les plante en élevant leur gros bout de quelques millimètres seulement au-dessus du sol.

Généralement ces boutures donnent naissance, dès la première année, à des bourgeons vigoureux; — parfois cependant elles restent dans l'inaction plus long-temps; mais dans tous les cas, pour peu que les espèces qu'elles doivent reproduire n'éprouvent pas une difficulté particulière à développer des gemmes adventices, elles réussissent presque toujours.

SECTION V. — *Des greffes.*

§ Ier. — Avantages et inconvéniens.

Les greffes partagent avec les marcottes et les boutures la propriété de propager les variétés non transmissibles de semis. — Elles réussissent même dans beaucoup de cas où il serait difficile de recourir à l'un ou à l'autre de ces deux modes de reproduction.

En théorie, les greffes peuvent être assimilées à de véritables boutures qui, au lieu de puiser leur nourriture dans le sol, la reçoivent par l'intermédiaire de la tige des *sujets*. Cette nourriture est modifiée au point d'insertion, selon la disposition des organes de chaque végétal, comme elle l'est en passant de la terre dans les racines; de sorte qu'un nombre indéterminé d'espèces bien distinctes peut vivre sur le même tronc sans éprouver d'autres modifications que celles qui pourraient résulter de la différence du sol, de la quantité plus ou moins grande de sucs nourriciers qu'il contient. — Ce que j'ai dit de l'influence des boutures est donc à peu près applicable aux greffes quant à la longévité, à l'élévation et à la mise à fruit des individus qui en proviennent, et il en résulte nécessairement qu'elles sont utilisées bien moins fréquemment pour les arbres forestiers que pour les arbres fruitiers. — La greffe améliore en effet sensiblement les fruits en volume, souvent en saveur; elle contribue encore à hâter leur production, quoique cet effet soit rarement aussi marqué qu'on s'est plu à le dire; mais d'un autre côté, elle nuit au développement des organes conservateurs et elle abrége ordinairement le temps marqué par la nature pour l'existence des arbres. — On sait cependant que le choix d'un bon sujet influe parfois d'une manière favorable sur le port, et, chose plus importante, on a cru remarquer qu'il influait aussi sur la rusticité des végétaux au point qu'il ne serait pas impossible de profiter de cette disposition pour faciliter la naturalisation de certains arbres étrangers. — Afin d'atteindre un but aussi désirable; — pour hâter la fructification de quelques individus rebelles; — pour multiplier diverses variétés améliorées, ce qu'on ne fait pas, je trouve, assez généralement, relativement aux essences forestières; — pour transformer même des espèces de peu de valeur en arbres d'un meilleur produit, on devrait recourir aux greffes. — Le chêne robur, greffé sur le cerris, auquel la mauvaise qualité de son bois a fait donner, dans beaucoup de pays, le nom de *doucier*, pousse, dit-on, plus rapidement sans perdre sensiblement de sa dureté; — les chênes ballota et autres à glands doux pourraient se multiplier, se perfectionner peut-être, sur l'yeuse; — des ormeaux, des frênes, se couvrir de feuilles plus abondantes ou plus larges, et mieux du goût des bestiaux, etc., etc.